



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3938

Attribution de subventions de fonctionnement à 29 associations culturelles du domaine des musiques classiques et contemporaines et écoles de musique pour un montant global de 198 800 euros – Enveloppe "Casino" et "fonctionnement école de musique" - Participation financière du Grand Casino de Lyon -Groupe Partouche- à la politique culturelle de la Ville de Lyon - Approbation de conventions

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 2 JUILLET 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 JUILLET 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 25 JUIN 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 JUILLET 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2018

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme ROLLAND-VANNINI), Mme SANGOUARD (pouvoir à Mme BALAS), M. HAVARD (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à Mme GRANJON), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à M. BROLIQUIER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2018/3938 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A 29 ASSOCIATIONS CULTURELLES DU DOMAINE DES MUSIQUES CLASSIQUES ET CONTEMPORAINES ET ECOLES DE MUSIQUE POUR UN MONTANT GLOBAL DE 198 800 EUROS – ENVELOPPE "CASINO" ET "FONCTIONNEMENT ECOLE DE MUSIQUE" - PARTICIPATION FINANCIERE DU GRAND CASINO DE LYON -GROUPE PARTOUCHE- A LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA VILLE DE LYON - APPROBATION DE CONVENTIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 juin 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est sollicitée chaque année par de nombreuses associations culturelles, toutes disciplines confondues, pour le financement de leurs activités.

Je vous présente aujourd’hui des associations du secteur « musique ancienne et contemporaine » que je vous propose d’aider grâce au soutien financier du Grand Casino de Lyon - Le Pharaon, et sur la ligne « fonctionnement écoles de musiques » pour un montant global de 198 800 €

Je vous rappelle que le Grand Casino de Lyon a décidé de soutenir le développement de la politique culturelle de la Ville de Lyon, plus particulièrement dans le domaine de la musique. Dans ce cadre et pour l'exercice 2018, le Grand Casino de Lyon met à la disposition de la Ville de Lyon, par convention, une somme de 200 000 € dont 155 000 € sont votés aujourd'hui.

Le choix des structures culturelles répond aux objectifs que la Ville de Lyon s’est fixé dans le domaine de la création et de la diffusion de la musique et les projets retenus prennent en compte l’intérêt communal en mettant à disposition du plus grand nombre de Lyonnais des manifestations artistiques de qualité et en contribuant au rayonnement culturel de la Ville de Lyon.

Les subventions sont proposées en fonction de critères artistiques, culturels, économiques et administratifs justifiant un intérêt communal. Les subventions proposées correspondent à trois types d’aide. Le premier niveau est une aide à la création et/ou un soutien à l’émergence ; le second niveau est une aide à l’inscription sur le territoire ; le troisième niveau une aide au rayonnement.

Pour information, 46 dossiers ont été reçus en 2018 sur le secteur des musiques savantes pour un montant demandé global de 478 814 €

29 associations vous sont présentées aujourd’hui.

Par ailleurs, la Ville de Lyon a choisi de soutenir quatorze écoles de musique associatives réparties sur son territoire. Ces structures associatives d’enseignement artistique offrent aux Lyonnais, jeunes et adultes, la possibilité de pratiquer tous types de disciplines musicales, de l’apprentissage d’un instrument au travail vocal, du cours individuel aux pratiques collectives, de toutes les esthétiques, classique, jazz, musiques actuelles. L’ensemble des écoles soutenues compte environ 2500 élèves, jeunes et adultes.

Onze de ces écoles se sont organisées, avec le Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon, en un Réseau d'Écoles de Musique (REM) depuis 2013 et sont cosignataires avec la Ville de Lyon de la Charte d'enseignement musical de Lyon. Le réseau, qui en est issu, constitue un lieu de dialogue et d'échanges sur les pratiques professionnelles, et a permis de développer des relations partenariales fortes entre les signataires.

Constatant les bénéfices tirés de cette expérience en réseau, les signataires de la charte ont souhaité s'engager dans une seconde charte. Celle-ci a été signée en février 2018 pour trois ans. Les partenaires s'entendent pour réfléchir à une optimisation de la complémentarité de l'offre de l'enseignement musical sur Lyon et à une meilleure circulation des élèves, d'une structure à l'autre, au fil des étapes des acquisitions ou des pratiques.

En s'appuyant sur l'expérience acquise et avec l'objectif de développer encore les collaborations : échanges de pratiques et d'expérience, circulation des enseignants, accompagnement des élèves dans leurs différents parcours grâce à une offre diversifiée et répartie sur le territoire de Lyon, travail en commun pour l'organisation de concerts collectifs le cas échéant. La Ville de Lyon accompagne le réseau, outre les subventions qu'elle attribue aux écoles signataires, par un encouragement au partenariat et à la mutualisation d'actions.

Vous trouverez ci-dessous, une présentation succincte des associations ainsi qu'un tableau récapitulatif des subventions proposées.

SECTEUR Musique

Aide à la création, soutien à l'émergence

Brass Band de Lyon (91, rue Jaboulay - 69007 Lyon) – Le Brass Band de Lyon, ensemble de cuivres et percussions, a été créé en 2013, sous l'impulsion de Thomas Pesquet & Anthony Galinier, dans le but de développer, à Lyon et dans sa région, la formation musicale «brass band» à l'image des brass bands anglais de renom.

Le projet du BBL est d'associer des musiciens amateurs et professionnels partageant la même passion issus des écoles de musique et conservatoires de la région lyonnaise, de participer aux championnats nationaux et internationaux de brass band et de se produire lors de concerts.

Le Brass Band de Lyon est composé de 35 musiciens bénévoles.

Quatre projets importants constituent les activités du Brass Band de Lyon pour cette saison :

- En juillet 2017, le BBL a participé à un projet pédagogique dans le domaine des cuivres : l'Académie de Cuivres et Percussions de Larmor Plage, organisée par un groupe de musiciens issus du CNSMD de Lyon, sous la direction d'Anthony Galinier. Le BBL a joué le rôle d'orchestre d'application pour les cours et master class de direction d'orchestre.

- Le Brass Band de Lyon a créé en septembre un nouvel orchestre : le Brass Band de Lyon Junior, en partenariat avec l'École de Musique du 7^e (EM7). L'objectif est de répondre à une demande de jeunes musiciens pour une formation de cuivres de bon niveau, à visée pédagogique. Un premier concert a été donné à l'église St Louis.

▪ La 14^e édition du Championnat National de Brass Band, à Nantes les 24 et 25 février, où le BBL concourait en division honneur, pour le titre de champion de France. A l'issue du championnat, le BBL s'est classé à la 3^{ème} place au niveau national dans la division honneur (la plus élevée).

▪ Enfin, le BBL entamera la préparation de son deuxième CD, qui sera édité en 2019.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 0 €

Subvention proposée : 2 000 €

Emelthée (4, place Commandant Arnaud - 69004 Lyon), a été créé par Marie-Laure Teissèdre au sein du Centre de la Voix Rhône-Alpes, puis le chœur Emelthée a pris son autonomie en 2009. Il réunit une trentaine de chanteuses et de chanteurs âgés de 15 à 30 ans et offre trois voies : les Ateliers, le Chœur, les Solistes. Les Ateliers constituent une passerelle entre maîtrises et chœurs d'adultes et offrent un espace de formation. Le chœur de chambre est composé de chanteurs professionnels et en voie de professionnalisation et assure concerts, productions scéniques et spectacles en tournée. Les solistes sont choisis parmi les chanteurs du Chœur dans une constante recherche d'un son adapté à chaque projet. Les chanteurs abordent un répertoire très large qui s'étend de l'époque baroque à la création contemporaine. Le Chœur Émelthée aborde un répertoire qui va du baroque à la création musicale et se produit a cappella ou avec accompagnement instrumental. Depuis 2014 toutefois, c'est dans un répertoire de musique française au tournant des XIX^e et XX^e siècles que le chœur s'est spécialisé.

Cette saison, on a pu entendre le chœur Emelthée à l'abbaye d'Ainay pour le concert «Confluences Baroques» en octobre, avec la complicité de l'ensemble Il delirio fantastico dirigé par Vincent Bernhardt et l'ensemble Sacqueboutae dirigé par Rémi Barberon.

Sa présence à Lyon a été marquée au Musée des beaux-arts avec « l'impressionnisme à deux souffles » et « métissage de mélodies hispano-orientales ». Le partenariat avec le musée se poursuit avec des concerts d'octobre à juin ; associé à un instrumentiste, le chœur fera découvrir les collections sous forme d'une visite d'une heure à la croisée des arts visuels et de la musique (6 concerts).

Émelthée a retrouvé Alessandro Quarta et son ensemble le Concerto Romano pour un nouveau concert à l'église St Louis des Français à Rome en décembre 2017 dans le cadre du très réputé Roma Festival Barocco.

Le chœur est aussi présent au Festival Labeaume en Musique, au festival Midis Minimés à Bruxelles et au festival des 5 Continents à Marseille.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 3 000 €

Subvention proposée : 3 000 €

Ensemble Céladon (60 cours Lafayette - 69003 Lyon). Fondé en 1999 à l'initiative du contre-ténor Paulin Bündgen, Céladon géré auparavant par l'association Musiques en France, a pris son autonomie en 2012 sous le nom d'Ensemble Céladon.

L'ensemble explore le répertoire de la musique ancienne en cherchant à chacune de ses manifestations à réinventer la forme de ses concerts. Mené par Paulin Bündgen, Céladon se

plaît à arpenter le registre lié à son timbre de contre-ténor, entre musique médiévale, Renaissance et baroque.

Depuis sa formation en 1999, Céladon crée des programmes de concert à l'identité forte et originale, comme « Baroque Land », « Music at the Castle Tavern », « Deo Gratias Anglia » ou encore « Nuits Occitanes ».

Depuis 2015, il s'intéresse également à la création contemporaine avec les programmes « No Time in Eternity », ou encore « IEΠOΣ | HIEROS » (compositions de Jean-Philippe Goude).

7 disques ont été enregistrés, dont le dernier, « No Time In Eternity » est sorti sous le label Aeon/outhere et présenté au Théâtre de la Croix-Rousse.

L'ensemble a donné la première de « IEΠOΣ|HIEROS » à Paris puis à Lyon en novembre dans le cadre du festival « Rendez-Vous de Musique Ancienne » qui se déroule au sein de la Chapelle du lycée Saint Louis-Saint Bruno, à la Croix-Rousse.

En 2018, 3 nouveaux programmes sont prévus : « Chansons de Minnesänger » la lyrique courtoise en terres allemandes au Moyen-âge, « Devozioni Veneziane », programme de motets de l'époque baroque pour voix et continuo du vénitien Natale Monteferrato et « À la Muse Céleste ». Ce dernier programme, autour des 17 chansons spirituelles léguées par Gaspard Paporin (1570), sera donné en première à Montbrison avec un avant-propos de la musicologue JM. Caetano, puis en tournée au Journées du Luth à Paris, au rendez-vous de Musique Ancienne à Lyon et au Festival Les Méridiennes à Tours.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 3 000 €

Subvention proposée : 3 000 €

Léliopolis – Ensemble Op.Cit (20 cours Général Giraud - 69001 Lyon). L'association a pour objet d'organiser et de promouvoir les activités musicales de l'ensemble Op.Cit, Orchestre pour la Cité, ensemble à la croisée du répertoire de tradition classique et des musiques improvisées. Ses musiciens se regroupent autour de deux centres de gravité : le quatuor à cordes, et un trio formé par le piano, la contrebasse et la batterie.

Le directeur artistique Guillaume Bourgogne s'entoure pour ses créations de solistes évoluant dans d'autres univers musicaux comme le jazz, les musiques électroniques ou les musiques traditionnelles, et d'artistes issus d'autres champs de création : danse, théâtre, arts plastiques et arts numériques.

Un même concert peut faire entendre par exemple des musiques de jazz, de la musique contemporaine, du répertoire du XX^e siècle ou antérieur, des grands classiques, des œuvres moins connues ou des créations. Grâce à cette démarche il s'adresse à un public très large, initié ou non.

Cette saison, on pourra entendre l'ensemble au Périscope de Lyon, au Festival Sons d'automne d'Annecy et au Dynamo de Pantin, avec une reprise de « The Kühn concert ».

La création de « Fricassée de maris », spectacle d'après les contes récoltés par Betty Mindlin, anthropologue brésilienne, sur les différents peuples indigènes de l'Etat brésilien de Rondônia (Amazonie), sera donné aux Détours de Babel, à Clermont-Ferrand dans le cadre du

festival Grobi, à Vaunières dans le cadre du festival l'Abeille beugle (05) et à l'automne 2018 au Théâtre de la Croix-Rousse.

Parallèlement, Léliopolis mettra sur pieds un nouveau festival avec la complicité de Pierre Kuentz, visant à promouvoir la création artistique, dans le champ des arts de la scène. La musique et le théâtre sont privilégiés, notamment dans leurs formes hybrides. Les partenaires de cette aventure sont Le Périscope et Le Lavoir Public, Op.Cit portant toutefois l'intégralité du festival prévu en juin 2018. Ce sera également l'occasion de rencontrer les artistes du festival, de mettre en place d'un atelier de Soundpainting et une installation sonore vivante « Le bar à sons ».

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 0 €

Subvention proposée : 2 000 €

Aide à l'inscription sur le territoire

Cuivres Diffusion - Ensemble Odyssee (25 rue Roger Radisson - 69005 Lyon). Odyssee créé en 1986 est un ensemble contemporain composé de quatre cuivres et un percussionniste. Il crée des ponts entre les musiques savantes et les musiques populaires en élaborant des spectacles musicaux accessibles à tous.

Le théâtre instrumental développé par l'ensemble définit la musique comme élément central de l'œuvre scénique. La musique est ainsi théâtralisée et spatialisée grâce à la mise en scène des musiciens et de leurs instruments.

Chaque création s'inscrit dans un projet artistique général et se fait de manière diversifiée tant dans la forme que dans le fond (géométrie variable, spectacle avec les enfants, projet grand public...). Les musiciens interprètes du début sont désormais compositeurs, producteurs et concepteurs de leurs propres spectacles.

L'approche pédagogique d'Odyssee s'apparente à l'apprentissage de la parole. La compagnie a mis au point un mode d'initiation musicale fondé sur l'imitation et l'improvisation qui ne nécessite pas de connaissances des codes et techniques instrumentales.

Odyssee compte également à son actif vingt spectacles, huit créations mondiales d'œuvres musicales, cinq disques, dont un salué de cinq diapasons et des dizaines de projets d'actions culturelles.

Le prochain projet de la compagnie « planètes », rencontre entre les musiques anciennes et le jazz, regroupe trois musiciens d'Odyssee (Franck Guibert, Serge Desautels et Jean-François Farge), les musiciens du Possible(S) quartet (Rémi Gaudillat, Loïc Bachevilier, Fred Roudet et Laurent Vichard) et mêlera musique live, projections vidéo et création électro-acoustique (de Vincent Carinola). Une présentation publique a été donnée en novembre à la chapelle de l'hôpital St Jean de Dieu à Lyon 8°.

On a pu entendre l'ensemble au Périscope pour un concert et une reprise de « Racines ».

Présence à la Réunion où le conservatoire régional a invité les musiciens d'Odysée à venir donner une semaine de masterclasses auprès des élèves du 23 au 27 octobre, afin de remonter avec eux l'emblématique spectacle « Couleurs cuivres #2 ».

Parallèlement, Odysée continue ses rencontres avec les publics, dispense de la formation et développe de la création participative sur ses spectacles.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 5 000 €

Subvention proposée : 5 000 €

GMVL – Groupe de Musiques Vivantes de Lyon (25 rue Chazière - 69004 Lyon) - L'association GMVL, installée depuis 1986 à la Villa Gillet, est un centre de ressources pour les musiques électroacoustiques. Depuis sa création en 1975 par Marc Favre et Bernard Fort, son objectif est de promouvoir les activités culturelles liées à une démarche musicale fondée sur l'utilisation des nouvelles technologies du son.

Le GMVL est un lieu privilégié de l'écriture électroacoustique appliquée au concert, au disque, à la radio, à la poésie sonore, à l'image ou à l'installation sonore sans oublier le spectacle théâtral ou chorégraphique.

Ses actions culturelles ou d'éducation artistique font naître des échanges entre petits et grands, amateurs et experts.

La rentrée du GMVL s'est faite avec le lancement en septembre de l'album « Inventaire # 3 », accompagné d'un parcours sonore dans les studios et dans les espaces de la villa Gillet (concerts - Installations sonores - Poésie sonore - Projections - Dispositifs interactifs).

Cette saison, l'activité de production se voit enrichie d'un catalogue auquel participent certains des artistes associés, parmi lesquels trois prévoient une sortie d'album pour 2018. Deux résidences appuient le pôle de création, ainsi qu'une co-production en cours avec la Tribu du Hérisson.

Cette année voit la seconde période du projet européen ERASMUS + « le paysage dans lequel nous vivons », en partenariat avec le festival DME (Portugal, Seia et Lisbonne), le centre Tempo Reale (Italie, Florence), l'université Ionienne (Grèce, Corfou) et les Amici della Musica di Cagliari (Italie, Cagliari). Il s'agit de lancer l'activité de composition à partir des prises de son des partenaires.

Le nouveau pôle d'action culturelle et d'éducation artistique, porte actuellement cinq projets : « Mon paysage sonore » (en métropole et sur le département), « Paysage>Paysages sonore » (en Isère), « Parenthèse Sonore » (en collaboration avec le festival de création radiophonique dans le quartier de Montchat), « L'Universel dans l'Intime » (avec le collègue Clément Marot) et « les Grands Plus » sur notre territoire proche. Ces derniers rassemblent des actions transversales telles que des ateliers journalisme, la découverte pratique des métiers du spectacle ou encore un concours d'affiches.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 8 000 €

Subvention proposée : 10 000 €

Les Nouveaux Caractères (2 place Bertone - 69004 Lyon) – Fondés en 2006 par Caroline Mutel et Sébastien d'Hérin, Les Nouveaux Caractères jouent sur des instruments historiques et explorent le répertoire principalement baroque, à travers l'opéra et des formes musicales d'inspiration théâtrale. Par la voix lyrique, ils cherchent à valoriser le plaisir de l'invention et de la rencontre.

Ils parcourent ainsi les plus grandes œuvres du répertoire ancien telles que « Orfeo », les « Vêpres à la Vierge » et « Le Couronnement de Poppée » de Monteverdi, « The Fairy Queen » et « Didon et Énée » de Purcell, mais aussi celles moins jouées ou malheureusement oubliées : « Égine » de Colin de Blamont, « Les Surprises de l'Amour » de Rameau, « Scylla et Glaucus » de Leclair, ou encore « Pimmalione » de Cherubini.

Leur discographie est dense, avec tout récemment, « The Fairy Queen » (Glossa Music).

Cette saison, on a pu écouter le « Messie » d'Haendel, en collaboration avec le chœur de chambre Accentus, en tournée, notamment aux Festivals de Sablé, Sinfonia et Ambronay, et en décembre à l'Auditorium de Lyon. Il fait également l'objet d'une présentation à Beyrouth dans le cadre du Festival Beirut Chants.

Les Nouveaux Caractères viennent de donner à l'Opéra Royal du Château de Versailles l'opéra-ballet d'André Campra « L'Europe galante ». Cette production a été enregistrée et le disque paraîtra courant 2018 dans la nouvelle collection de CD du château de Versailles.

En avril 2018, le « Stabat Mater » précédemment dévoilé, sera créée au C.D.N. de Normandie-Rouen après une résidence de création effectuée en novembre 2017 dans ce même lieu. La production, filmée pour France Ô, sera ensuite accueillie entre autres par le Théâtre de la Renaissance à Oullins.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 7 000 €

Subvention proposée : 7 000 €

Piano à Lyon (22 rue de l'Annonciade - 69001 Lyon) – Créée en 2005, l'association Piano à Lyon consacre une saison au piano et au vaste répertoire qui fait la part belle à cet instrument, en solo ou en musique de chambre. L'association a su fidéliser un public de plus en plus curieux et exigeant.

L'association organise des récitals de grands concertistes internationaux, tels Gautier Capuçon, Alexandre Tharaud ou Anne Gastinel, et de jeunes solistes propulsés sur la scène internationale suite à une victoire remportée à l'occasion d'un concours.

Il accompagne également le démarrage de la carrière des jeunes pianistes par des productions discographiques. Cette activité garantit un rayonnement du label Piano à Lyon à l'échelle internationale et contribue à la promotion et au prestige de la programmation. Ainsi, le premier opus, enregistré à l'occasion des débuts à Lyon de Bertrand Chamayou et consacré aux « études d'exécution transcendante » de Litz, a été commercialisé en octobre 2006, quelques mois après que le pianiste remporte une Victoire de la Musique Classique dans la catégorie jeune soliste instrumentiste. Les enregistrements de Wilhem Latchoumia, pianiste originaire de Lyon et

vainqueur du Concours International d'Orléans, ont été largement salués par la critique et ont remporté un vif succès public.

En parallèle de sa programmation, Piano à Lyon organise une série de récitals de piano « jeunes solistes », afin de mettre à l'honneur de jeunes virtuoses étudiants des CNSMD de Lyon ou Paris, lauréats ou finalistes de concours internationaux. Ce travail permet d'aller à la rencontre de publics cibles comme les étudiants, avec une politique tarifaire « d'ouverture » adaptée. Piano à Lyon fait aussi partie du Pass Culture.

14 dates sont programmées cette saison à la salle Molière, sans compter les concerts jeunes solistes délocalisés sur les campus de l'Université Lyon 1 et à la Confluence. Fort de son succès et de la qualité de ses programmations, Piano à Lyon est sollicité pour des collaborations sous forme de productions délocalisées ou de coproductions programmées dans le cadre de festivals (dès juin 2018, Festival de Nohant, festival Radio France à Montpellier) et avec des salles institutionnelles (dès l'automne 2018, Opéra d'Avignon, Grand Théâtre d'Aix-en-Provence). Piano à Lyon produira aussi le premier disque d'un jeune concertiste formé au CNSM de Paris, Sélim Mazari, présenté au public lyonnais lors de la soirée d'ouverture de la saison.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 9 000 €

Subvention proposée : 9 000 €

Aide au rayonnement

ADIPAC – Les Percussions Claviers de Lyon (65-73 rue du Bourbonnais - 69009 Lyon) – ADIPAC, gestionnaire de l'ensemble "Percussions Claviers de Lyon" (PCL), est composée de cinq musiciens passionnés et exigeants, relevant le défi de faire exister un ensemble toujours innovant dédié aux claviers de la percussion, un quintette unique qui développe un répertoire sans cesse en évolution.

Depuis plus de 30 ans, l'ensemble, associant marimbas, vibraphones et xylophones, à une volonté d'excellence et d'échange avec le public. Suite au départ de Gérard Lecointe, la direction artistique est désormais partagée par l'ensemble des musiciens. Les projets s'articulent autour de 3 grands axes : création d'œuvres nouvelles, écriture de nouvelles transcriptions du répertoire du XX^e siècle, dialogue entre les différents arts de la scène.

L'ADIPAC collabore avec les Chœurs et Solistes de Lyon, le CNSMD et le CNR de Lyon, le Grame...

L'association exploite, par convention avec la Ville, un lieu dédié aux percussions, appelé L'Hameçon, dans le 9^e arrondissement. Cet espace de production permet la réalisation de résidences et rend possible des rencontres artistiques mais est aussi un outil permettant la création d'œuvres musicales et de spectacles, un lieu alternatif où les musiciens proposent des rendez-vous musicaux et des actions pour les publics scolaires.

Pendant cette saison, on a pu voir au Théâtre de la Croix-Rousse la création en mars de « Calamity/Billy », mise en scène par Jean Lacornerie qui associe les PCL aux chanteurs Claron McFadden et Bertrand Belin sur des musiques de Ben Johnston et Gavin Bryars (également au Théâtre de La Renaissance et en tournée française et européenne).

Des reprises comme « Airs de danses » donné à l'Auditorium de Lyon en janvier ou « Vingt mille lieues sous les mers » au Karavane Théâtre de Chassieu (suivi d'une exposition des aquarelles d'Etienne Guiol).

L'ensemble bénéficie d'une large ouverture à l'étranger, Budapest, Rotterdam, Bruges et Genève, participe à divers festivals (Flâneries de Reims, festival Musique sur Ciel, Festival Debussy,...) et reste engagé sur les questions de transmissions vers le jeune public.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au rapport.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 38 000 €

Subvention proposée : 38 000 €

Association les Grands Concerts (5 place du Petit Collège - 69005 Lyon) – L'association a pour objectifs la promotion et la diffusion de la musique instrumentale et lyrique au sein de la Chapelle de la Trinité. Les Grands Concerts organisent la Saison de Musique Baroque de Lyon, la Saison de Musique de Chambre de Lyon et la Saison de Musique Romantique. Elle a en charge la coordination de la programmation artistique orientée vers le baroque et la gestion des lieux.

Depuis 2011-2012, le Festival de Musique Baroque de Lyon a souhaité marquer une nouvelle étape dans le développement de son projet artistique. Ainsi, le Festival a souhaité proposer à un chef et un ensemble baroque lyonnais une résidence à la Chapelle.

Depuis la saison 2014-2015, l'ensemble baroque sélectionné est l'Ensemble Correspondances, fondé à Lyon en 2008 et réunissant chanteurs et instrumentistes sous la direction du claveciniste et organiste Sébastien Daucé. Les productions donnent également lieu à un travail pédagogique auprès des lycéens – notamment le Lycée Ampère.

Cette saison a vu la production en décembre 2017 de la Pastorale de Noël de Marc-Antoine Charpentier, programme donnant à entendre l'histoire de la Nativité.

Toujours de ce compositeur, l'ensemble a donné en mars 2018 « Au sortir des Ténèbres », l'une des premières leçons de ténèbres composées en France (genre musical liturgique créé en France au XVII^e siècle et destiné au premier des trois nocturnes qui accompagnent chaque office des Ténèbres (matines des jeudi, vendredi et samedi saints)).

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au rapport.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 15 000 €

Subvention proposée : 15 000 €

Association Correspondances & Musique - Ensemble Correspondances (31 quai Jaÿr - 69009 Lyon) – L'ensemble Correspondance fondé à Lyon en 2008, réunit chanteurs et instrumentistes, pris du répertoire français sacré du grand Siècle, sous la direction du claveciniste et organiste Sébastien Daucé. Trouvant son nom dans la poésie baudelairienne, Correspondances tisse des liens entre la musique et les autres arts.

Avec l'ensemble, qu'il dirige depuis le clavecin ou l'orgue, il parcourt la France et le monde, joue pour la radio et dans de prestigieux festivals (Ambronay, Pontoise, Sablé, Saintes, Utrecht), et effectue des tournées au Japon et en Colombie. Son exploration d'un répertoire peu joué, souvent inédit, aboutit à trois enregistrements salués par la critique.

Correspondances sera présent à Lyon avec deux concerts dans la saison 2017-2018 à la Chapelle de la Trinité, et quatre dates en création du spectacle « Songs » au Théâtre de la Croix-Rousse, mis en scène par Samuel Achache. Le spectacle tournera ensuite à la Comédie de Valence.

A l'international, l'ensemble est présent en Chine et aux Etats-Unis avec, pour la Chine, des dates dans des lieux importants (Opéra de Canton, Cité Interdite, Shanghai Symphony Hall...).

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 8 000 €

Subvention proposée : 8 000 €

Le Concert de l'Hostel Dieu (CHD) (10 rue Bourgelat - 69002 Lyon) – Cet ensemble dédié au répertoire vocal des XVII^e et XVIII^e siècles est dirigé par Franck-Emmanuel Comte.

L'ensemble nourrit son projet musical notamment grâce aux fonds anciens de la Bibliothèque Municipale de Lyon, où les manuscrits italiens sont nombreux (le CHD a signé une convention avec la bibliothèque de Lyon pour la valorisation de ces fonds). Depuis plus de 15 saisons, il explore et valorise ce répertoire. Il propose des collaborations artistiques originales à l'image du projet Marco Polo, mêlant musiques baroques et persanes, slam et illustrations. Ce projet donne lieu à la sortie d'un livre-disque fin 2017, édité par le label 1001 Notes.

Franck-Emmanuel Comte anime également des conférences et des avant-propos, propose des concerts-lecture et des master-classes, conçoit des vidéos didactiques et des formes de concert innovantes.

Saison des 25 ans de l'association, les projets à venir seront des passerelles vers la musique contemporaine, le jazz et les musiques du monde. Ainsi sur 2018 une cinquantaine de concerts seront donnés, avec une présence marquée sur la métropole lyonnaise (présence à la chapelle de l'Hôtel Dieu, Saint Bruno, espace Albert Camus Bron, Temple Augagneur...).

Une collaboration avec le chorégraphe Mourad Merzouki donnera naissance à « Folia », créé en juin aux Nuits de Fourvière.

Le CHD développe également des jumelages avec des ensembles européens comme le Collegium Musicum de Riga ou l'Academia Montis Regalis de Turin.

L'association est également soutenue par la Région qui a souhaité, comme la Ville, lui attribuer une subvention en 2018 et signer une convention d'objectifs multipartite triennale, jointe au rapport.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 20 000 €

Subvention proposée : 20 000 €

Les Amis du Quatuor Debussy (2 D rue Louis Thévenet - 69004 Lyon) - Le Quatuor Debussy, créé par des étudiants issus du cycle de perfectionnement du CNMSD de Lyon, est composé de deux violons, un alto et un violoncelle.

Il bénéficie d'une dimension internationale et jouit d'une reconnaissance professionnelle incontestable. Depuis plus de 25 ans, il partage avec les publics du monde entier ses interprétations musicales sur les scènes les plus prestigieuses.

Le quatuor créé des passerelles avec différents domaines artistiques comme la danse (Maguy Marin, Mourad Merzouki...), le théâtre (Philippe Delaigue, Jean Lacornerie...) ou encore les musiques actuelles (Yael Naim, Gabriel Kahane, ...) et le cirque (Cie Circa).

Il anime chaque année des ateliers pédagogiques en direction des enfants et s'inscrit dans des projets à destination de publics divers.

Outre le cycle spécialisé qu'il dirige au CRR de Lyon depuis 2011, le Quatuor Debussy dispense son enseignement au sein de divers stages de musique et notamment à l'occasion de son Académie d'été, proposée depuis 1999 au mois de juillet dans le cadre de son festival « Cordes en ballade ».

L'activité discographique du Quatuor Debussy est importante. Il continue d'enrichir sa collection, notamment en musique française. En 2017, les musiciens ont sorti un album consacré aux œuvres du compositeur américain Marc Mellits, ainsi que la bande originale du spectacle « Boxe Boxe Brasil ».

L'association vient d'emménager dans de nouveaux locaux à l'Espé Lyon 4°. Pour cette saison, les quatre musiciens restent investis avec une activité intense de diffusion et un équilibre maintenu entre dates lyonnaises (Théâtre de la Croix-Rousse, Musée beaux-arts, Espé) et des dates nationales. Aussi, pour l'année 2018, les thématiques de concerts seront autour de Debussy (centenaire de sa mort), les œuvres rares de musique française (Henry Rabaud fera l'objet d'un enregistrement) et le répertoire de quatuor à cordes.

L'association est également soutenue par L'Etat et la Région qui ont souhaité, comme la Ville, lui attribuer une subvention en 2018 et signer une convention d'objectifs multipartite triennale, jointe au rapport.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 15 000 €

Subvention proposée : 15 000 €

Les Petits Chanteurs de Lyon (7, place Saint Irénée - 69005 Lyon) – L'association "Les Petits Chanteurs de Lyon" est la plus ancienne institution musicale lyonnaise. C'est un établissement d'enseignement artistique qui s'adresse à des chanteurs (enfants - adolescents-jeunes) et participe au rayonnement musical de Lyon et sa région et, particulièrement, de de la Primatiale de Lyon. L'objectif de la maîtrise est de permettre à des enfants de 8 ans jusqu'à l'âge adulte de suivre une formation vocale et musicale la plus complète qu'il soit, par la pratique du chant collectif et individuel et ainsi découvrir la diversité des styles et la richesse du répertoire choral.

Les Petits Chanteurs de Lyon sont composés de 4 Chœurs : la Maîtrise (chœur de garçons, chœur de jeunes (lycéens) et chœur d'enfants (collégiens)), la Schola (chœur de filles, chœur de filles lycéennes et chœur d'enfants collégiens), l'Elevatio (chœur d'adultes post-bac) et la Pré-Maîtrise (chœur d'enfants primaires).

Outre les concerts donnés à la Cathédrale St Jean et les offices, les Petits chanteurs étaient présents au Festival Berlioz, au Festival de Musique de Besançon et au Festival d'Ambronay.

Cette année est marquée par l'échange franco-palestinien. Après la tournée en terre sainte début juillet 2017, les PCL ont accueilli le chœur d'enfants Amwaj de Bethléem en juin 2018, et à cette occasion interprétés une création du compositeur palestinien Naji Hakim, organiste.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 13 000 €

Subvention proposée : 13 000 €

Les Petits Chanteurs de Saint Marc (11 rue Sœur Bouvier - 69005 Lyon) – Créé en 1984 et constitué en association depuis 1987 par Nicolas Porte, directeur et chef de chœur, le chœur des Petits Chanteurs de Saint Marc compte 95 enfants et jeunes répartis selon les âges.

- pré-maîtrise avec 30 enfants du CE2 au CM2 ;
- la maîtrise constituée de 45 collégiens de 11 à 15 ans ;
- les Chantres avec 20 jeunes lycéens et premières années d'enseignement supérieur.

Depuis sa création, le chœur des Petits Chanteurs de Saint Marc s'est hissé au nouveau des meilleurs chœurs d'enfants européens et donne des concerts dans le monde entier. Très attaché à sa ville, il participe à la vie de la cité et invite des chœurs à se produire à Lyon. Le chœur est aussi Maîtrise de la basilique de Fourvière. En 2003, les Petits Chanteurs de Saint Marc ont été choisis parmi plus de 50 chœurs d'enfants pour interpréter les chansons du film « Les choristes ». Depuis la sortie du film qui a propulsé le chœur sur le devant de la scène, le succès ne se dément pas.

Lors de la saison 2017-2018, on a pu entendre le chœur pendant les Journées du Patrimoine et la Fête des Lumières, pour un grand concert de Noël à Fourvière mais aussi à l'international en tournée à Hong-Kong, en Chine ou en Espagne.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 3 000 €

Subvention proposée : 5 000 €

Les Ecoles de Musique

Allegretto (33 rue Bossuet - 69006 Lyon) - L'école de musique Allegretto, créée en 1986, accueille les adultes, enfants et adolescents.

Cette école de musique associative est hébergée par l'école Jean Racine et par la Mairie du 6^e arrondissement (salles administratives et de répétitions) et participe activement aux temps forts culturels proposés par son arrondissement.

Elle propose des cours de chant, flûte traversière et flûte à bec, clarinette, saxophone, trompette, accordéon, guitare, piano, violon, alto, violoncelle et Formation Musicale. Les élèves peuvent participer aux différents ensembles : chorale, ensemble vocale, orchestre, atelier jazz, atelier musique actuelle.

L'école propose :

- de l'éveil musical (3 à 6 ans), pour une ouverture à la musique sous forme de jeux ;
- de la formation musicale (6 à 18 ans), avec solfège à partir de 6 ans, sur 6 années, formation à la lecture, au chant, au rythme et à la théorie de la musique, partiellement assistée par ordinateur ;
- de l'enseignement instrumental (dès 6 ans) : piano, violon, flûte à bec, flûte traversière, guitare classique et moderne, saxophone, clarinette, trompette, chant et batterie-percussions ;
- de l'approfondissement (à partir de 13 ans) avec instrument seul ;
- une chorale (dès 6 ans) ;
- un ensemble vocal (dès 15 ans) ;
- un enseignement instrumental pour adultes, pédagogie classique par petits groupes homogènes ;
- de la musique d'ensemble (à partir de la 3^e année d'instrument).

Outre ses activités d'enseignement, l'école a donné un concert dans le cadre de la semaine bleue en partenariat avec la Métropole et la mairie du 6^e avec la chorale, les classes de violon, de flûte traversière, guitare et flûte à bec. Elle intervient aussi en résidences pour personnes âgées avec un concert de Noël.

Elle poursuit l'événement « Allegretto fait son festival » qui s'est déroulé en mars, en deux temps : le 23 mars à l'Escale lyonnaise pour un apéritif-concert dédié aux plus grands élèves, puis le 24 mars avec un concert des grands ensembles où seront représentées toutes les classes de l'école de musique.

Les « contes en musique », organisés en partenariat avec la Bibliothèque du 6^e et les classes de formation musicale ados, se déroulent en juin.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 6 000 €

Subvention proposée : 6 000 €

Centre de la Voix Rhône-Alpes (24 av Joannès Masset - Les Passerelles - 69009 Lyon) - L'association est née en juillet 1999, avec pour objectif de permettre à un large public, amateurs comme professionnels, de se former à la pratique du chant en leur proposant des formations adaptées à leurs parcours et à leurs envies.

Isabelle Eschenbrenner, chanteuse lyrique de renom et directrice de la structure, est à l'initiative de ce projet, qui propose aux amateurs des formations pluridisciplinaires (technique vocale, travail corporel, théâtre, cours d'interprétation). Les cours sont ouverts à tous à partir de 2 ans.

Le Centre permet à des professionnels de se former grâce à des classes de maîtres et à des formations de formateurs.

Le Chœur d'Enfants, en partenariat avec le CRR de Lyon, permet à plusieurs élèves de l'école de rejoindre chaque année des maîtrises (Opéra de Lyon, CRR, petits Chanteurs...), des Ecoles Supérieures de Chant (CNSMD, Haute Ecole de Musique de Genève, de Lausanne...) ou des chœurs renommés.

Depuis plusieurs années, le CRVA accueille des artistes ou des compagnies en résidence. Cette saison sont accueillis : la compagnie "Golo" pour le théâtre musical, "Misérables", la compagnie "Etoile Secrète" avec présentation d'une étape de travail du spectacle « ARCA » (spectacle musical jeune public à partir de 3 ans), la compagnie "L'équipe Rozet" pour une étape de travail du spectacle « Maison mère » et la compagnie Annie Tasset pour le spectacle « La Poule Noire », opérette de M. Rosenthal.

L'association poursuit le projet « Vocamix », et s'associe à Léthé Musicale pour une journée qui rassemble différents groupes de musiciens porteurs de handicap ou non et est finalisée par un concert le soir.

Dans le cadre d'un cursus musical d'excellence « voix instrument » mis en place avec le collège Jean de Verrazane - Lyon 9 pour cette année scolaire 2017-2018, le CVRA intervient auprès d'élèves motivés, en partenariat avec l'Education nationale et avec le soutien de plusieurs mécènes parmi lesquels Cogeparc (entreprise située dans le 9^e) pour 2 000 € ou Groupama pour 10 000 € notamment.

Ce pôle musical ambitieux, qui s'inscrit dans un cadre et une dynamique de mixité sociale, permet à des élèves de 12 à 15 ans, qui n'en auraient pas l'opportunité, de suivre une formation musicale de grande qualité, autour de la voix ou en pratique instrumentale. La Ville de Lyon propose de soutenir ce projet à hauteur de 3 000 € en versant au CVRA une aide complémentaire à la subvention de fonctionnement annuelle.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 3 500 € au titre des écoles de musique + 1 500 € sur enveloppe « Casino ».

Subvention proposée : 6 500 €

Ecole de Musique de St Rambert (Maison des Associations 42 rue des Docteurs Cordier - 69009 Lyon) - L'Ecole de Musique de Saint Rambert, créée en 1989, est une école de musique de quartier qui offre un enseignement de proximité. Elle permet la pratique musicale individuelle et collective, débutant ou non, adulte ou enfant dès 5 ans, et quel que soit le choix de style musical (classique, rock, jazz, musiques du monde...).

L'EMSR accueille les enfants en « pré-cycle » avec éveil musical et anglais (en grande section de maternelle) et découverte de 5 instruments sur l'année (en CP ou éventuellement en CE1). Puis les cycles 1 et 2 avec l'apprentissage d'un instrument dès le CE1 et des ateliers de pratique collective associés. Le second cycle est validé par le Brevet Départemental des écoles de musique du Rhône en partenariat avec le CRR.

L'EMSR dispense également des cours individuels à partir de 7 ans : batterie, clarinette, saxophone, flûte traversière, guitare classique, guitare actuelle, basse, piano classique et contemporain, violon et violoncelle.

Les cours collectifs ados-adultes, sont destinés à tous, qu'ils soient débutants (pour commencer l'apprentissage d'un instrument) ou non (atelier collectif de pratique instrumentale accessible en fonction du niveau). Pour compléter cette formation, des ateliers ponctuels sont organisés (travail de groupes constitués en complément du cours individuel ou ateliers en sessions de 5 semaines). Ces ateliers sont également accessibles en pratique unique après séance d'essai.

L'EMSR intervient en milieu scolaire. « Orchestre à l'école » OAE, créé en 2008, est un partenariat pédagogique Ecole de musique /Ecole primaire Alphonse Daudet du 9^e arrondissement de Lyon. Ce dispositif s'adresse à une classe entière d'enfants de CM1. L'OAE permet à tous ces enfants de pratiquer un instrument directement au sein d'un orchestre grâce à un enseignement oral dispensé par 5 professeurs d'instruments et basé sur un répertoire créé pour eux. Des moments ont lieu à l'école où une douzaine d'élèves pratiquant divers instruments ou ateliers peuvent faire partager le fruit de leur travail.

De plus, l'école a donné un concert à l'église St François dans le 9^e et participé à la fête de la musique.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 3 000 € au titre des écoles de musique + 1 500 € sur enveloppe « Casino ».

Subvention proposée : 3 000 €

Ecole de Musique du 7^e (14, avenue Berthelot - Centre Berthelot - 69007 Lyon) - L'EM7, créée en 1983, est une école de musique associative basée dans le 7^e arrondissement de Lyon, dans les locaux du collège St Louis. Elle a pour vocation de promouvoir la pratique instrumentale au travers de son école de musique, de son harmonie et de ses divers ensembles.

Les cours sont actuellement dispensés par des professeurs diplômés et salariés de l'association.

L'EM7 propose des cours individuels d'instruments, suivi en parallèle d'un cours de formation musicale. La formation individuelle est ouverte aux enfants comme aux adultes. Les instruments proposés sont : l'alto, le violon, le violoncelle, la guitare, le piano, la trompette, le trombone à coulisse, le cor d'harmonie, le tuba, le saxophone, la flûte traversière, la clarinette, la batterie, les percussions classiques et le chant.

La formation musicale est le pilier de l'enseignement musical de l'école. Elle permet de lire, comprendre, créer et ressentir la musique. Elle peut commencer pour les plus jeunes par l'éveil musical ou l'initiation, et se poursuit par 2 cycles de 3 ans.

Avec l'éveil musical et l'initiation musicale, dès 3 ans, l'enfant peut découvrir la musique par le biais de jeux, chansons, écoute... Il peut également découvrir les instruments et s'essayer aux petites percussions.

L'école permet aux élèves et aux personnes extérieures de l'école de musique de pratiquer la musique en ensemble. Ces ensembles, indispensables à l'épanouissement des musiciens, mettent en pratique tout leur savoir pour le bien du groupe. La participation à un ensemble est gratuite pour les élèves de l'école.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 4 000 €

Subvention proposée : 4 000 €

Ecole de Musique Guy Candeloro (groupe scolaire Jean Macé - 1, place général André - 69008 Lyon) - L'école est très active et accueille tous les amoureux de la musique, de tout âge, de toute situation géographique et de tout niveau. Elle encourage la vie de quartier, soutient les manifestations musicales et publiques des élèves et professeurs et développe la pratique musicale collective (orchestre, chorale et ateliers).

Elle dispense des cours d'instrument individuels. Les instruments enseignés sont : le piano, le violon, l'alto, le violoncelle, la guitare (basse, électrique ou classique), la flûte traversière, la clarinette, le saxophone, l'accordéon, la batterie, le chant, la trompette, le cornet et la contrebasse.

La formation musicale permet à chaque élève de suivre un cours collectif et hebdomadaire d'une heure où sont abordées des notions comme la lecture de note, l'étude du rythme ou de la théorie musicale.

Les cours d'éveil offrent aux très jeunes enfants (4-6 ans) diverses activités ludiques autour de la musique : chant, écoute, découverte des objets sonores, expression corporelle, jeux musicaux, etc.

Orchestres et chœur : la participation aux trois ensembles de l'école est gratuite dès l'inscription des élèves motivés dont le niveau instrumental est suffisant pour une pratique et une écoute collective. L'orchestre, la Candell'Harmonie et la chorale se réunissent chaque semaine. La Candell'Harmonie, créé en septembre 2014 est ouvert aux musiciens amateurs pratiquant un instrument à vent et/ou percussion, et la chorale se réunissent chaque semaine.

Des ateliers collectifs permettent la pratique collective de la musique, complément indispensable à la pratique individuelle d'un instrument.

Des ateliers hebdomadaires sont aussi mis en place à l'école pour permettre à de petits groupes de musiciens (au moins 4 personnes) d'aborder une pratique différente de leur instrument, autour d'un thème choisi.

Pour cette saison, l'école a créé un second atelier jazz et créé un ensemble de clarinettes et orchestre pour les enfants de 7 à 10 ans.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 3 000 €

Subvention proposée : 3 000 €

Ecole Lyonnaise des Cuivres (Maison des associations - 28 rue Denfert Rochereau - 69004 Lyon) – L'Ecole Lyonnaise des Cuivres, école de musique associative créée en 2010 par des musiciens formés au CNSMD, met la pratique des cuivres, des percussions et des bois à la portée de tous, grâce à une pédagogie basée sur l'apprentissage collectif.

ELC développe son activité autour de 3 axes :

- les ateliers collectifs : cuivres, bois, percussions, éveil musical ;
- l'éducation artistique et culturelle (milieu scolaire et universitaire, centre de loisirs, stages, échanges internationaux...) ;
- les ensembles : les ensembles Inter-Ateliers, la Fanfare.

Les cours proposés sont les suivants :

- l'Éveil Musical parents-enfants 0-3 ans (éveiller les sens de l'enfant à travers trois axes : le corps, l'oreille et la voix) et l'éveil musical 3-6 ans ;
- la découverte instrumentale 6-8 ans ;
- cuivres : trompette, cornet, cor, trombone, mais aussi bugle, alto, baryton, euphonium et tuba, chacun choisit l'instrument qui lui correspond ;
- bois (saxophone, flute, clarinette) : pour découvrir et pratiquer ces instruments ;
- percussions : cours collectif de percussions (atelier hebdomadaire) ;
- fanfare : pour jouer d'un instrument (cuivres, flûte, saxophone, clarinette, percussions) en groupe (répétitions les vendredis et représentations tout au long de l'année).

L'école poursuit son implication dans les crèches, les bibliothèques et au sein de l'école Chevalier Bayard.

Un échange avec une école de musique berlinoise a permis de faire venir 13 élèves en France en octobre. La nouveauté pour cette saison sera l'organisation de stages ouverts aux élèves et musiciens désireux de découvrir de nouvelles pratiques musicales (musique de film, percussions corporelles...).

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 3 000 € au titre des écoles de musique + 1 500 € sur enveloppe « Casino ».

Subvention proposée : 3 000 €

Ensemble Orchestral de Lyon 9^e – Ecole de Musique de Lyon 9^e (6 rue du Chapeau Rouge - 69009 Lyon) - L'association est composée de deux parties : l'école de musique, partie scolaire de l'association, permet pour tous et à tout âge d'apprendre la musique de façon conviviale dans des disciplines variées, et l'ensemble orchestral (25 musiciens), permet à toutes et à tous de se retrouver pour jouer ensemble des morceaux de style divers.

Depuis 1974 dans le 9^e arrondissement, l'école offre la possibilité à tous ses habitants de pratiquer la musique dans le quartier. L'enseignement musical est de qualité et dispensé par des professeurs tous diplômés de conservatoires.

L'école propose des cours individuels (clarinette, flûte traversière, piano, trompette, guitares...), des cours et ateliers collectifs (atelier vent, cordes ou rock, éveil musical dès 4 ans, formation musicale enfants et adultes, parcours découverte d'instruments).

Pour cette nouvelle saison, l'école a ouvert les classes découverte à l'école primaire du Chapeau Rouge 9^e et noué un partenariat avec la Médiathèque de Vaise. Ce partenariat consiste en la mise en place de séances de spectacles appelées « café musique » pour tout public.

Dirigés par les professeurs de piano et d'éveil, une quinzaine d'élèves d'instruments différents et d'éveil de l'école animeront ces séances.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 2 200 € au titre des écoles de musique + 1 000 € sur enveloppe « Casino ».

Subvention proposée : 2 200 €

Harmonie Montchat Monplaisir (espace Triolet - 53 rue Richard - 69003 Lyon) - L'Harmonie de Montchat-Monplaisir a vu le jour en 1877 et accueille toutes personnes instrumentistes désireuses d'exercer leur passion musicale en groupe. L'orchestre est composé actuellement d'une trentaine de musiciens.

L'école de musique agréée, a un programme pédagogique du niveau de la Confédération Musicale de France.

L'école de musique propose des cours de trompette, batterie, cor, clarinette, flûte traversière, saxophone, violon, formation musicale et éveil musical pour tous niveaux.

Le répertoire est choisi en fonction de la variété des pupitres et de la difficulté des morceaux.

De plus, elle accueille toutes personnes instrumentistes désireuses d'exercer leur passion musicale en groupe. Ces musiciennes et musiciens (une quarantaine), tous bénévoles, se réunissent afin de répéter un programme éclectique proposé lors de concerts gratuits en salle, église ou sur les places publiques lyonnaises.

L'Harmonie Montchat a fêté ses 140 ans d'existence lors d'un gala en l'église Notre dame du Bon Secours à Lyon 3^e en mars.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 2 000 €

Subvention proposée : 2 000 €

IMMAL Institut Musical de Méthodes Actives de Lyon (8, rue du Plâtre - 69001 Lyon) - Créé en 1975, IMMAL est un centre de Formation à la Pédagogie Musicale et un lieu de rencontre et de culture musicale pour les enfants et les adultes.

Il développe une éducation musicale de base qui s'appuie sur des pédagogies « actives » telles qu'elles ont été définies par les plus éminents spécialistes. L'IMMAL s'intéresse tout particulièrement à l'Éveil Musical et Corporel des tout petits, à l'apprentissage du solfège des plus grands et à la pédagogie.

L'équipe des professeurs privilégie un apprentissage qui donne la priorité au développement sensoriel et à l'épanouissement de l'enfant. L'IMMAL est un lieu d'apprentissage où apprendre en s'amusant.

Les cours dispensés se répartissent comme suit :

- Des cours enfants : le Jardin des Sons (pour les enfants de 3 mois à 36 mois et leurs parents), l'Éveil Musical et Corporel pour développer musicalement et corporellement les

enfants de 3 ans révolus à 6 ans à travers les chansons, l'audition, le rythme, le mouvement, le solfège actif et ludique, l'atelier percussions qui rassemble un groupe d'enfants de 7 à 11 ans, et propose un travail de technique des instruments à percussion et de musique d'ensemble et enfin, l'atelier ensemble instrumental qui s'adresse aux enfants ayant un minimum de un an de pratique instrumentales et souhaitent jouer dans un ensemble.

- Des cours adultes, avec atelier chansons pour un travail de mise en place et d'interprétation de chansons françaises avec accompagnement guitare et piano, et de la formation musicale avec du solfège ludique et corporel avec méthodes actives tous niveaux.

- Des cours enfants et adultes, avec de la musique en famille et un travail de mise en place d'un répertoire de chansons françaises et du monde.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 4 100 €

Subvention proposée : 4 100 €

Institut Musical Suzuki de Lyon (7 quai Lacassagne - 69001 Lyon) - Créé il y a plus de 30 ans, l'Institut Musical Suzuki de Lyon a pour objet l'enseignement musical selon la méthode Suzuki.

Cette méthode d'enseignement a été développée par M. Shinichi Suzuki et repose sur l'apprentissage de la musique selon les mêmes concepts que l'apprentissage de la langue maternelle. Cette méthode est non seulement pédagogique mais philosophique. Elle est fondée sur le respect de l'enfant en tant qu'individu et sur la conception que l'habileté s'apprend, se développe et surtout ne s'hérite pas.

Les enfants peuvent débiter à un âge plus précoce (vers 3 ou 4 ans). C'est l'enfant lui-même qui sera le générateur de progrès.

L'IMSL c'est 5 professeurs, 4 instruments enseignés (violon, violoncelle, piano et flûte) et quatre types de cours : individuels, cours de groupe, orchestre et formation musicale.

Les activités de l'association sont connues et reconnues dans le paysage lyonnais, en région et également au niveau national.

Des concerts sont organisés dans l'année afin de permettre aux enfants de jouer devant un public et de présenter leurs progrès.

L'école a fêté les 40 ans de la pédagogie Suzuki à la salle 3000 en mai avec 550 enfants sur scène.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 1 000 €

Subvention proposée : 1 000 €

Léthé Musicale (10 Impasse Pierre Baizet - 69009 Lyon) - L'association Léthé Musicale, créée en 1996, est un centre de pratique musicale, d'enseignement de la musique, et de musicothérapie à destination des personnes en situation de handicap.

Elle propose des ateliers de musique à vocation éducative, pédagogique ou thérapeutique, animés par une équipe de musiciens et de musicothérapeutes professionnels accompagnés par des bénévoles.

Elle s'adresse principalement à des personnes présentant un handicap moteur, sensoriel, psychique ou mental, et rassemble aujourd'hui près de six cent personnes handicapées sur la région lyonnaise.

Léthé Musicale est également « centre ressource ». Ainsi, elle accompagne le réseau des centres d'enseignement artistique du Rhône pour améliorer leur accessibilité au handicap et les établissements médico-sociaux pour mettre en œuvre des projets culturels. Elle propose de la formation continue musique-handicap et musicothérapie, des conférences musique, handicap, santé et diffuse l'information relative au secteur Art et Handicap.

Outres ces activités, elle organise des temps de diffusion permettant ainsi à tous de découvrir les actions en faveur de l'accès à la musique des personnes en situation de handicap.

L'équipe est composée de 10 intervenants professionnels.

Cette saison, Léthé prévoit une centaine d'ateliers musique avec de personnes handicapées, des stages musique adaptée pendant les vacances de printemps et juillet/août, des concerts/spectacles et des stages de formation continue.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 2 500 €

Subvention proposée : 2 500 €

RYMEA (46 rue Bugeaud - 69006) - Située au cœur du 6^e arrondissement de Lyon, l'école Willems Ryméa de Lyon propose depuis 30 ans des cours d'initiation musicale, de solfège et d'instrument pour enfants à partir de 3 ans et adultes. Les cours ont pour objectifs de solliciter le plaisir de la découverte et de l'écoute mutuelle.

L'école dispense la méthode d'éducation musicale d'Edgar Willems qui permet un apprentissage progressif et ordonné. La musique est un langage et un art dont l'apprentissage suit le même développement que celui d'une langue maternelle.

Les cours d'instrument dispensés à Ryméa sont conçus comme des leçons de musique. Ils comprennent : jeu d'oreille, lecture à première vue, improvisation et mémorisation d'œuvres du répertoire.

Les professeurs d'initiation et de solfège sont tous formés à la méthode Willems (formation sur 3 ans au moins.). Ils partagent leur activité entre les cours d'initiation et de solfège d'instrument, ce qui garantit une continuité pédagogique.

Quelques professeurs d'instrument viennent compléter cette équipe : ils ont été spécifiquement recrutés pour leur connaissance des méthodes "actives" et pédagogie très proche de celle mise en œuvre dans les cours d'éducation musicale Willems.

La pratique musicale collective est largement représentée, avec des cours d'orchestre, de musique de chambre, et les chorales d'enfants, de jeunes et d'adultes. Sauf exception, les cours d'instrument sont individuels.

En plus des concerts, les auditions instrumentales, une fois par mois, permettent aux élèves de se produire devant un public et aux plus jeunes de faire un choix éclairé de leur futur instrument.

Cette saison voit la mise en place d'un instrumentarium Orff, ensemble de petites percussions et instruments ethniques développé dans les années 60 par le pédagogue et compositeur Karl Orff. Son intérêt est qu'ils ne nécessitent pas de technicité particulière, et peuvent donc être utilisés par des enfants très jeunes, permettant une première expérience de jeu en groupe et une initiation à l'orchestre.

Autre nouveauté, les ateliers de musique de chambre, qui permettent aux adhérents de Ryméa qui souhaitent monter un morceau avec des amis, de bénéficier des conseils d'un professionnel.

Ryméa organisera des stages de chant et donnera un récital de piano et quatre concerts (au Grand Temple, à l'église St Pothin, à l'église Luthérienne et à la Clé de Voûte).

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 1 000 €

Subvention proposée : 2 000 €

Top Music (6 bis passage Coste - 69006 Lyon) - Née en 1985, sur l'initiative d'un professeur de saxophone, Top Music est une école associative dédiée à l'enseignement de la musique à partir de l'âge de 5 ans.

Elle propose des cours de musique pour adultes débutants, autodidactes ou avancés, ou n'ayant pas pratiqué depuis de nombreuses années. Elle dispense des cours de piano, de guitare, de basse, de batterie, de chant, de saxophone, de trompette, de violoncelle, de violon, de clarinette, de flûte à bec et flûte traversière.

Un grand nombre d'ateliers sont également proposés pour les musiciens souhaitant découvrir la pratique de la musique en groupe.

L'école propose des cours de musique individuels, des ateliers/compos, des stages, la mise en situation de jeu face à un public (au sein de l'école, dans d'autres écoles partenaires et dans des bars, restaurants, salles de concert).

Cette saison, l'école organise des masterclasses pour tout public : rythmes et jazz vocal, participe à la fête de la musique et intervient en Ephad.

Elle propose une nouvelle formule, cours individuel + un trimestre d'atelier. Ces ateliers sont prévus pour mieux comprendre les interactions entre divers instruments et développer l'écoute de l'autre. Ils sont nombreux : funk, salsa, musique du monde, jazz, technique vocale...

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 2 000 €

Subvention proposée : 2 000 €

Union Musicale Lyon Guillotière – Etats-Unis (GS Charles Péguy 63, boulevard des Etats-Unis - 69008 Lyon) - L'association "Union Musicale de la Guillotière" créée à Lyon en 1928 se nomme depuis 1984 "Union Musicale de Lyon-Guillotière-Etats-Unis" suite à son emménagement dans le 8^e arrondissement.

L'association est gérée par une petite équipe de bénévoles. Parfaitement insérée dans son arrondissement et dans son quartier l'UMLG entretient des relations soutenues avec le monde associatif local. Elle participe à chaque fois que cela est possible aux manifestations culturelles locales.

L'école dispense :

- des cours d'instruments, ouverts aux enfants (à partir de 6 ans) comme aux adultes. Les instruments enseignés sont : piano, flûte traversière, à bec, guitare (électrique, classique, et acoustique), basse électrique, saxophone, clarinette. UMLG dispense aussi des cours de chant, initiation ou perfectionnement de la pratique vocale ;
- des ateliers collectifs pour apprendre à jouer en groupe (débutant ou confirmé) ;
- de la formation musicale, est destinée aux élèves débutant. Apprentissage par le jeu collectif de l'harmonie et de la lecture, basé sur l'écoute, la découverte des sons et la mise en application sur l'instrument ;
- de l'éveil musical pour les jeunes enfants de 4-5 ans, basé sur le jeu, le chant, la découverte des premières notions musicales ;
- des ateliers "initiation" proposé aux enfants entre 6 et 10 ans, permettent une première approche ludique de la musique, par la pratique en groupe des percussions, du chant, et la découverte progressive des instruments ;
- du chant : initiation ou perfectionnement de la pratique vocale.

En plus de ses activités, l'école a créé la chorale "8 au Chœur", ensemble vocal, ouvert à tous, sans pré requis.

Pour information, subvention reçue au titre de l'année 2017 : 2 500 €

Subvention proposée : 2 500 €

Je vous propose d'allouer, pour l'exercice 2018, une subvention de fonctionnement à chacune de ces associations conformément au tableau récapitulatif ci-dessous.

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission culture - patrimoine ;

DELIBERE

1. La Ville de Lyon accepte la perception de la participation du Casino de 200 000 €
Le montant de la recette sera imputé sur le programme SOUTIENAC, opération CASINOAC, ligne de crédit 47467, nature 7478, fonction 30.

2. Une subvention globale de 198 800 € est allouée aux associations ci-dessous, selon la répartition suivante :

	ASSOCIATION	Montant	
		Casino	Ecoles musique
Musique 155 000 €			
Aide Création Emergence	Brass Band de Lyon (7 ^e)	2 000 €	
	Emelthée (4 ^e)	3 000 €	
	Ensemble Céladon (3 ^e)	3 000 €	
	Léliopolis – ensemble Op.Cit (1 ^{er})	2 000 €	
Aide Inscription Territoire	Cuivres Diffusion – Ensemble Odyssée (5 ^e)	5 000 €	
	GMVL – groupe de musiques vivantes de Lyon (4 ^e)	10 000 €	
	Les Nouveaux Caractères (4 ^e)	7 000 €	
	Piano à Lyon (1 ^{er})	9 000 €	
Aide au rayonnement	ADIPAC (9 ^e)	38 000 €	
	Association Les Grands Concerts (5 ^e)	15 000 €	
	Association Correspondances & Musique – Ensemble Correspondances (9 ^e)	8 000 €	
	le Concert de l’Hostel Dieu (2 ^e)	20 000 €	
	Les Amis du Quatuor Debussy (4 ^e)	15 000 €	
	Les Petits Chanteurs de Lyon (5 ^e)	13 000 €	
	Les Petits Chanteurs de St Marc (5 ^e)	5 000 €	
Ecoles de Musique 40 800 €	Allegretto (6 ^e)		6 000 €
	Centre de la Voix Rhône-Alpes (9 ^e)		6 500 €
	Ecole de Musique de St Rambert (9 ^e)		3 000 €
	Ecole de Musique du 7 ^e (7 ^e)		4 000 €
	Ecole de Musique Guy Candeloro (8 ^e)		3 000 €
	Ecole Lyonnaise des Cuivres (4 ^e et 9 ^e)		3 000 €
	Ensemble Orchestral de Lyon 9 ^e (9e)		2 200 €
	Harmonie Montchat Monplaisir (3 ^e)		2 000 €
	IMMAL (1 ^{er})		4 100 €
	Institut Musical Suzuki (1 ^{er})		1 000 €
	Léthé Musicale (9 ^e)		2 500 €
	RYMEA (6 ^e)		2 000 €
	Top Music (6 ^e)		2 000 €
	Union Musicale Lyon Guillotière (8 ^e)		2 500 €
		TOTAL	155 000 €

3. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et le Grand Casino de Lyon est approuvée.

4. Les conventions d’objectifs et d’application financière susvisées, établies entre la Ville de Lyon et les associations ADIPAC les P.C.L., Les Grands Concerts, les Amis du Quatuor Debussy et le Concert de l’Hostel Dieu, sont approuvées.

5. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

6. La dépense correspondante, soit 198 800 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2018, programme SOUTIENAC, nature 6574, fonction 30 et répartie comme suit :

- opération CASINOAC, ligne de crédit 47466 : 155 000 €;
- opération MUSIQUAC, ligne de crédit 66882 : 43 800 €, après transfert de 3 000 € de la ligne de crédit 42652, nature 6574, fonction 30, programme SOUTIENAC, opération FONDSFIC.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER